

GROUPE DE TRAVAIL

ENVIRONNEMENT

L'ENERGIE

Vendredi 05 Décembre 2008

Monsieur DERRAR souhaite la bienvenue aux membres du groupe.

Il salue Monsieur Michel SERGENT, Sénateur, Président du groupe de travail et Président également de la Fédération Départementale de l'électricité.

Monsieur SERGENT remercie Monsieur le Maire de son accueil et il ouvre la séance.

Il souligne que les parlementaires sont amenés à examiner les conséquences du Grenelle de l'environnement. Le développement de l'économie autour de l'environnement constituera un facteur essentiel en terme d'emplois dans les années à venir.

Il passe la parole à Monsieur LEROY, Directeur de V2R.

Monsieur LEROY indique que la question de l'énergie est traitée à différents niveaux, au niveau mondial avec le protocole de Kyoto de Février 2005 et avec la conférence de Bali de décembre 2007.

Au niveau européen avec le livre vert de mars 2006 qui met en place une politique énergétique européenne et qui se traduit par l'objectif des 3 fois 20 au printemps 2007 avec objectif pour 2020 de réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre, de disposer de 20% d'énergies renouvelables en 2020 et de baisser de 20% les consommations d'énergie par rapport aux projections sur l'année 2020.

Ces orientations mondiales et européennes sont ensuite traduites au niveau national, c'est le Grenelle de l'environnement de juillet 2008. Il est indiqué notamment que la France s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre par 4 d'ici 2050. C'est ce qu'on appelle le facteur 4.

Aux niveaux régional, départemental et du territoire, la Région Nord-Pas-de-Calais s'est engagée dans un plan climat régional avec notamment des connexions sous forme de prêt à taux 0 pour l'implantation de dispositifs d'énergies solaires.

Le département du Pas de Calais favorise la réalisation d'analyses environnementales sur l'urbanisme sur des projets d'aménagement de quartiers et il a surtout mis en place l'agenda 21 qui prévoit dans les actions 14 à 15 le fait de prévenir la précarité énergétique des ménages en difficultés et dans ces actions 16 à 19 de relever le défi de l'énergie.

Au niveau du territoire, le Parc Régional des Caps et Marais d'Opale a mis en place un espace info énergie, une semaine du bois énergie. Il y a également des actions exemplaires comme l'installation d'une chaudière bois à Outreau par Pas de Calais Habitat.

La consommation d'énergie de la Région Nord Pas de Calais est l'une des plus élevées avec les régions parisienne et Rhône-Alpes.

Dans le Parc Naturel Régional, les consommations énergétiques sont affectées aux deux tiers à l'industrie et à la petite industrie. Ce sont le fuel, le propane, les combustibles minéraux qui arrivent en tête des consommations énergétiques toujours sur le territoire du Parc Naturel Régional suivis du gaz, le gaz étant la forme d'énergie la plus consommée dans le résidentiel.

Face aux changements climatiques et à la rareté annoncée des énergies fossiles, il est urgent de réduire les consommations, d'adopter et de développer au maximum les énergies renouvelables. Il y a un certain nombre d'énergies renouvelables sur le territoire mais cela demeure limité. Quelques exemples : les éoliennes avec machines installées sur la digue Carnot, il y a un schéma territorial éolien du PNR mais qui prévoit un développement limité en raison de la qualité paysagère et de la forte densité de la population.

Autre possibilité, il s'agit de la géothermie à l'eau de mer. Un exemple, une expérimentation a été réalisée à la Seyne sur Mer mais cela reste à l'état de prototype. Il en est de même pour l'énergie hydrolienne.

En ce qui concerne les biogaz, il y a un exemple à Dannes avec la récupération des gaz de la décharge comme combustibles pour la cimenterie. La société COPALIS pourrait réaliser une unité de bio méthanisation avec le concours d'AGRIOPALE Services.

Autre piste, le photo voltaïque, il y aura l'implantation de nombreux panneaux photo voltaïques dans le village des métiers d'arts mis en place par la Communauté de communes de Desvres.

L'énergie solaire pourrait également être développée, il y a d'ailleurs des installations solaires de plus en plus fréquentes sur les maisons et les équipements publics. Il y a un tarif de rachat de l'électricité qui est attractif.

La géothermie pose quand à elle des difficultés dans la mesure où elle nécessite des installations dans le sol qui elles-mêmes demandent de disposer de parcelles importantes, ce qui va à l'encontre du souhait de disposer de parcelles plus limitées pour accroître la densité des secteurs périurbains et ruraux.

Autre facteur de biomasse, c'est le bois. Il y a deux grandes filières de bois énergie, les appareils de chauffage indépendants, avec cheminée ouverte ou appareil à foyer fermé, et les chaudières bois qui alimentent les ensembles collectifs. Créer une filière bois énergie serait un plus pour la Région qui dispose par ailleurs de ressources importantes en la matière.

Lorsque l'on regarde le bilan énergétique hors industrie, l'habitat représente alors 50% des dépenses, et le transport individuel 31%.

Il faut donc améliorer l'efficacité énergétique des immeubles, que ce soit des logements, bureaux ou équipements publics, chacun peut analyser son empreinte écologique pour

apprécier s'il consomme l'énergie de manière excessive. La lutte contre les déperditions d'énergie dans une habitation peut aboutir à une consommation réduite à plus de 50%.

Sur la consommation à hauteur de 31% représentée par le transport individuel, il y a certes des progrès techniques de l'industrie automobile, mais cela ne suffira pas. Il faudra réorganiser le déplacement par mise en place de plans de déplacement urbain et de plans de déplacement d'entreprises, et favoriser l'émergence de véhicules fonctionnant avec d'autres carburants. Il faut favoriser les transports collectifs, l'utilisation des bicyclettes.

Monsieur SERGENT, avant d'ouvrir le débat, souligne qu'il est très important d'adopter de bonnes pratiques comme c'était le cas dans le passé avec la fermeture de l'éclairage dans les pièces chez soi ou avec des procédés constructifs qui tenaient compte du climat.

Jean Marc PLOUVIN indique qu'il est étonné que l'une des causes affichées de la forte consommation énergétique dans le Nord Pas de Calais soit l'étalement urbain dans la mesure où le Nord Pas de Calais est certainement une Région où la proportion de logements agglomérés est la plus forte. Il suggère plutôt que cette consommation puisse s'expliquer par la multi polarisation.

Monsieur DELBECQ est également de cet avis, mais y ajoute la congestion des trafics qui est également fortement responsable d'une surconsommation d'énergie.

Monsieur DELECOUR relève simplement que la densité est plutôt faible dans le Pays Boulonnais. Il poursuit en soulignant qu'il y aura des choix à faire, il cite notamment le cas de l'éolien, qui pour lui devra être développé puisque le secteur est venteux.

Il relève encore qu'il y a parfois des incompatibilités entre les règlements de PLU et la capacité à développer des sources d'énergies nouvelles, et que cette réglementation devra donc être assouplie.

Monsieur SERGENT indique qu'il y a également des questions de culture, les professionnels et notamment les architectes sont plutôt axés sur l'esthétique en France, alors qu'en Allemagne par exemple, la fonctionnalité et le coût sont davantage pris en compte.

Monsieur GODEFROY rappelle néanmoins qu'en ce qui concerne l'éolien, ce n'est pas le véritable prix qui est payé par EDF, il y a en effet un tarif attractif pour encourager l'éolien.

Monsieur SERGENT confirme et souligne que cela ne durera peut être pas. Par ailleurs, certaines collectivités ont adopté l'éolien, plus par intérêt de bénéficier de recettes de Taxe professionnelle supplémentaire que par conviction. Il se demande s'il ne faudrait pas développer l'éolien individuel.

Monsieur DELBECQ souligne qu'à l'échelle du SCOT, il pourrait être intéressant de réfléchir à la mise en place de zones de développement de l'éolien.

En ce qui concerne les hydroliennes, Monsieur CLABAUT indique que ces installations génèrent des contraintes par rapport aux circulations maritimes.

Par ailleurs, les deux projets les plus fréquemment cités dans le secteur sont ceux de Dunkerque et du Tréport, donc deux sites à proximité de centrales nucléaires. Or, le Boulonnais n'est pas dans le cadre de proximité d'une centrale nucléaire.

Monsieur DELECOUR se demande si l'océanothermie ne pourrait pas être développée.

Monsieur GODEFROY souligne qu'il ne faut pas négliger le coût de tout cela. Certes, cela permet des économies d'énergie, mais cela a un coût. Il y a des bonnes pratiques à mettre en place, mais il y a aussi les investissements, ceux qui peuvent concerner ou des particuliers qui en ont les moyens, mais se pose la question de ceux qui n'ont pas les moyens, notamment dans les logements collectifs et cela nécessitera une intervention des collectivités publiques pour l'investissement initial.

Monsieur CLABAUT indique que l'expérience de la Seyne sur Mer a été réalisée dans un contexte très particulier, ce que confirme Monsieur GODEFROY.

Madame CANOVA RAMET estime qu'il faut également réaliser un effort en matière d'économie d'énergie dans les bâtiments publics et que par ailleurs, il y a un gros aspect pédagogique à développer.

Monsieur SERGENT le confirme et indique par exemple, qu'il y a actuellement dans la Communauté de communes du Pays de la Faïence de Desvres, deux PLU en cours de réalisation qui vont à l'encontre de ce qui se dit ce soir.

Madame DELATTRE précise qu'une maison bioclimatique a été inaugurée à Grande Synthe, il s'agit d'une maison témoin qui peut être visitée.

Monsieur SERGENT indique qu'il y a des ménages en difficultés à cause de leur installation réalisée à l'origine en chauffage électrique.

Par ailleurs, il souligne que les industriels récupèrent de plus en plus l'énergie pour des raisons d'économie.

Monsieur NAULIN indique que 50% de la consommation d'énergie hors industrielle est représentée par l'habitat, d'où la nécessité de mettre en place des outils comme l'opération programmée d'amélioration dite OPATB qui permet d'inciter financièrement l'isolation de logements.

Monsieur DARNAUX estime qu'il n'y a plus de commerces dans les villages, ce qui incite les habitants à se déplacer vers les hypermarchés, or cela consomme de l'énergie.

Monsieur GODEFROY insiste sur la nécessité de développer la filière bois sur le territoire.

Monsieur SERGENT rappelle l'étude qui doit être menée par le Pays dans ce cadre, mais il insiste sur le fait qu'il faut pérenniser les filières, sinon cela portera fortement atteinte à la crédibilité de l'utilisation de cette énergie.

Madame POURE constate que les professionnels intervenant dans le chauffage et l'isolation sont parfois peu formés et peu aidés, que dès lors, ils ne conseillent pas forcément les bons appareils aux futurs habitants.

Monsieur SERGENT, dans le domaine des transports, regrette que le développement de voitures hybrides soit lent.

Monsieur DELBECQ rappelle que le SCOT traite de l'aménagement du territoire et donc ce qui sera fondamental est de déterminer où l'on met les équipements, l'habitat, comment l'on favorise le nouveau mode de déplacement à travers les plans de déplacement urbain et les plans de déplacement d'entreprises.

Sur le choix du mode de transport collectif, Monsieur DERRAR rappelle qu'il y avait auparavant un tramway à Boulogne sur Mer, il indique qu'il y a également des voies ferrées qui peuvent être utilisées pour les transports urbains.

Monsieur DELBECQ rappelle que la gare de Neufchâtel a été sécurisée et embellie. Elle connaît donc une nouvelle jeunesse.

Cependant, Monsieur DELECOUR déplore que certains trains ne s'y arrêtent pas.

Monsieur FICHEUX souligne qu'il a assisté récemment au salon SIREN, qui est le salon des énergies renouvelables. Il a constaté que la France avait un retard important par rapport aux autrichiens, allemands et scandinaves. Il indique, à titre d'exemple, que peuvent par exemple, être installées des éoliennes sur des corniches de bâtiments industriels.

Monsieur DERRAR indique à cet égard qu'il faut concilier les nouvelles techniques et l'esthétique. Il faut conserver la personnalité du territoire dans les aménagements qui seront réalisés.

Le consommateur se trouve confronté à toutes sortes de propositions. Il a bien du mal à choisir.

Monsieur NAULIN indique que l'espace infos énergies est justement là pour présenter de manière objective les différentes propositions à faire aux particuliers.

Monsieur BLONDEEL souhaiterait que soit développé le ferroutage à partir de la gare de marée puisqu'il y a beaucoup de transports sur routes qui pourraient être évités.

Monsieur DELBECQ indique néanmoins que le transport par fret ferroviaire est actuellement très lent et que cela pénaliserait la compétitivité de la gare de marée de Boulogne sur Mer qui nécessite des transports rapides.

Par ailleurs, il est souligné que la voie ferrée entre Boulogne sur Mer et Amiens va être électrifiée mais qu'il restera une partie non électrifiée entre Rang du Fliers et Rue.

Il souligne enfin que sur la Comilog, le choix a été fait de garder le faisceau ferroviaire même s'il n'est pas utilisé à plein, loin s'en faut pour l'instant. Cela est une précaution utile que de garder les faisceaux d'Outreau et de la Comilog.

Monsieur DELECOUR souligne que la zone d'activités de Neufchâtel sera embranchable fer.

Monsieur PRUVOST attire l'attention sur la nécessité d'opter pour des solutions économes en énergie.

Monsieur SERGENT clôt la séance en remerciant les personnes présentes pour la qualité de leurs contributions.

Etaient présents :

- Monsieur Kaddour-Jean DERRAR – Maire de Condette
- Monsieur Pierre SENLECQUE – Adjoint au Maire de Condette
- Monsieur Christian PRUVOST – Adjoint au Maire d’Henneveux

- Monsieur Hubert FICHEUX – Adjoint au Maire de Saint Léonard
- Monsieur Jean-Paul ANSEL – Adjoint au Maire de Pittefaux
- Madame Murielle DELATTRE – Adjointe au Maire Saint Etienne au Mont
- Monsieur Dominique GODEFROY – Conseiller municipal de Boulogne sur Mer
- Monsieur Michel QUANDALLE – Conseiller municipal de la Capelle-les-Boulogne
- Monsieur Dominique DARNAUX – Conseiller municipal de Wierre-Effroy
- Madame Maryvonne LEDEIN – Conseillère municipale de Boulogne-sur-Mer
- Monsieur Yves PARMENTIER – Conseil Général du Pas-de-Calais
- Monsieur Bernard DELECOUR – Président du S.I.A.
- Madame Jeanne KOSTRZ – Boulogne Développement
- Monsieur Bernard NAULIN –
- Madame Pascale DUPOND – Directeur Général des Services Mairie de Condette
- Madame Elisabeth MAUGER – Mairie de Condette
- Monsieur Jean-Pierre RAMET – Mairie de Condette
- Monsieur Frédéric BLONDEEL – Mairie de Condette
- Monsieur Philippe CLABAULT – Mairie de Selles
- Monsieur Joël MABILLE – Mairie de Bournonville
- Madame Catherine CANOVA-RAMET – Communauté d’agglomération du Boulonnais
- Monsieur Lionel ROUILLE – Communauté de communes de Desvres et Samer
- Monsieur Laurent CAUX – Direction Départementale de l’Equipement
- Madame Soizic POURE – Parc Naturel Régional des Caps et Marais d’Opale